



TC/47/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 15 mars 2011

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ TECHNIQUE

Quarante-septième session
Genève, 4 - 6 avril 2011

**QUESTIONS DÉCOULANT DES TRAVAUX
DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES**

Document établi par le Bureau de l'Union

1. Le présent document résume certaines questions découlant des sessions de 2010 des groupes de travail techniques (ci-après dénommés "TWP") qui ne relèvent pas de points précis de l'ordre du jour. Ces questions sont regroupées en deux parties. La première, intitulée "Questions communiquées pour information et décision éventuelle du Comité technique (TC)", recense les questions soulevées par les TWP, qui peuvent nécessiter la prise d'une décision par le TC. Le Bureau de l'Union (ci-après dénommé "Bureau") a précisé les questions au sujet desquelles le TC peut souhaiter prendre une décision en présentant un paragraphe en italique contenant une proposition de décision. La seconde partie, "Questions pour information", est communiquée pour l'information du TC, mais n'appelle pas de décision à ce stade.

2. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

- CAJ : Comité administratif et juridique
- TC : Comité technique
- TC-EDC : Comité de rédaction élargi du Comité technique
- TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
- TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
- TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
- TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
- TWP : Groupes de travail techniques
- TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

3. La table des matières ci-après énonce les points traités dans le présent document :

I. QUESTIONS COMMUNIQUÉES POUR INFORMATION ET DÉCISION ÉVENTUELLE DU COMITÉ TECHNIQUE.....	3
<i>Rapports succincts des membres et des observateurs aux sessions des groupes de travail techniques.....</i>	<i>3</i>
II. QUESTIONS COMMUNIQUÉES POUR INFORMATION.....	3
<i>Expériences de nouveaux types et espèces</i>	<i>3</i>
<i>Combinaison entre écart morphologique (GAIA) et écart génotypique dans le cadre de la “gestion de la collection de référence”.....</i>	<i>4</i>
<i>Études sur les collections de référence de graminées dans différents endroits.....</i>	<i>4</i>
<i>Enregistreurs de données.....</i>	<i>4</i>
<i>Base de données permettant de retrouver les documents de travail du TWC.....</i>	<i>4</i>
<i>Diffusion sur le Web de la vingt-neuvième session du TWC</i>	<i>5</i>
<i>Questions en suspens concernant les principes directeurs d’examen adoptés par le Comité technique</i>	<i>5</i>
<i>Orientations pour les rédacteurs de principes directeurs d’examen.....</i>	<i>5</i>
ANNEXE I : Projet de programme pour la vingt-neuvième session du Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur, Genève (Suisse), 7 au 10 juin 2011	
ANNEXE II : GUIDE PRATIQUE À L’INTENTION DES RÉDACTEURS (EXPERTS PRINCIPAUX) DES PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN DE L’UPOV	

I. QUESTIONS COMMUNIQUÉES POUR INFORMATION ET DÉCISION ÉVENTUELLE DU COMITÉ TECHNIQUE

Rapports succincts des membres et des observateurs aux sessions des groupes de travail techniques

4. À sa quarante et unième session tenue à Cuernavaca, dans l'État de Morelos (Mexique), du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010, le TWF a examiné le point de l'ordre du jour portant sur la présentation de rapports succincts par les membres et les observateurs et est convenu d'inviter les experts à présenter des rapports écrits au Bureau de l'Union en prévision de la quarante-deuxième session du TWF, afin de permettre au Bureau de l'Union d'établir un document.

5. À sa quarante-troisième session tenue à Cuernavaca, dans l'État de Morelos (Mexique), du 20 au 24 septembre 2010, le TWO a examiné le point de l'ordre du jour portant sur la présentation de rapports succincts par les membres et les observateurs et est convenu d'inviter les experts à présenter des rapports écrits au Bureau de l'Union en prévision de la quarante-quatrième session du TWO afin de permettre au Bureau de l'Union d'établir un document. Le TWO a aussi noté que les experts seraient toujours invités à présenter un rapport de synthèse oral à la session et seraient aussi encouragés à établir des rapports au titre du point 10 de l'ordre du jour "Expériences de nouveaux types et espèces" (voir le paragraphe 99 du document TWO/43/29 "Revised Report").

6. *Le TC est invité*

a) *à demander au Bureau de l'Union d'inviter les experts à présenter des rapports écrits au Bureau de l'Union en prévision des sessions des groupes de travail techniques afin de permettre au Bureau de l'Union d'établir un document contenant ces rapports; et*

b) *à noter que les experts des groupes de travail techniques seront invités à présenter oralement une synthèse de leur rapport écrit à la session et seront aussi encouragés à établir des rapports au titre du point de l'ordre du jour "Expériences de nouveaux types et espèces", le cas échéant.*

II. QUESTIONS COMMUNIQUÉES POUR INFORMATION

Expériences de nouveaux types et espèces

7. À la quarante-quatrième session du TWV, tenue à Veliko Tarnovo (Bulgarie), du 5 au 9 juillet 2010, l'expert de l'Union européenne a indiqué que, chaque année, l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) de l'Union européenne recevait des demandes portant sur une centaine de "nouvelles" espèces et avait mis au point une procédure pour l'examen des variétés appartenant à ces nouveaux types et espèces. Lorsque l'un de ses

bureaux d'examen ne disposait pas de l'expérience nécessaire ou que des conditions de culture appropriées ne pouvaient pas être assurées, l'OCVV s'est efforcé de conclure un accord bilatéral avec un autre membre de l'UPOV, par exemple pour l'avocatier (Mexique) et l'ananas (Afrique du Sud).

8. Le TWV est convenu d'inviter le Royaume-Uni à présenter, à sa quarante-cinquième session, un rapport sur son expérience dans la mise en place d'un examen DHS pour les variétés de cresson de fontaine multipliées par voie végétative (voir les paragraphes 91 et 92 du document TWV/44/34 "Report").

Combinaison entre écart morphologique (GAIA) et écart génotypique dans le cadre de la "gestion de la collection de référence"

9. À sa vingt-huitième session tenue à Angers (France) du 29 juin au 2 juillet 2010, le TWC a examiné le document TWC/28/28 "*Combination of morphological distance (GAIA) with genotypic distance in the framework on 'Management of the Reference Collection'*".

10. Le TWC a noté que les notations des experts étaient fondées sur une évaluation globale et ne correspondaient donc pas forcément à une valeur GAIA donnée, calculée sur la base de la somme de valeurs pondérées pour les différences entre les caractères. Il a estimé qu'il serait peut-être intéressant de fournir un graphique illustrant le rapport entre les notes des experts et les valeurs GAIA. Il est aussi convenu qu'il serait intéressant d'analyser un plus grand nombre de paires de variétés similaires, en l'occurrence des paires auxquelles les experts ont attribué les notes 1 et 3 (voir le paragraphe 58 du document TWC/28/36 "Report").

Études sur les collections de référence de graminées dans différents endroits

11. À sa vingt-huitième session, le TWC a examiné le document TWC/28/31, présenté par M. Gerie van der Heijden (Pays-Bas). Il a expliqué que le document avait pour objet d'étudier les possibilités de réduction de la taille des essais en plein champ et, partant, du coût des essais, en utilisant des données provenant d'autres endroits ou pays. Il a fait observer qu'il n'était pas prévu de poursuivre les recherches sur la méthode *Sun/Satellites* définie dans le document (voir le paragraphe 59 du document TWC/28/36 "Report").

Enregistreurs de données

12. À sa vingt-huitième session, le TWC a pris note des renseignements fournis dans le document TWC/28/34 "*Data loggers*" et est convenu que le Bureau de l'Union devrait adresser une circulaire invitant les parties à fournir de nouvelles entrées en prévision de sa vingt-neuvième session (voir le paragraphe 72 du document TWC/28/36 "Report").

Base de données permettant de retrouver les documents de travail du TWC

13. À la vingt-huitième session du TWC, l'expert de l'Allemagne a distribué aux participants la dernière édition de la "*Database to research TWC working documents*" (base de données permettant de retrouver les documents de travail du TWC) établie par M. Thomas Drobek (Allemagne). Le TWC est convenu qu'il pourrait être utile de mettre les

documents des sessions de l'UPOV à disposition en format Word en plus du format pdf (voir les paragraphes 75 et 76 du document TWC/28/36 "Report").

Diffusion sur le Web de la vingt-neuvième session du TWC

14. À sa vingt-huitième session, le TWC est convenu de tenir sa vingt-neuvième session à Genève (Suisse) du 7 au 10 juin 2011, l'atelier préparatoire ayant lieu le 6 juin. Pour faciliter la planification de la diffusion sur le Web de la session, il a approuvé le projet de programme figurant dans l'annexe I du présent document, tout en faisant observer qu'il pouvait être modifié avant d'être finalisé en vue de sa diffusion avec l'invitation à participer à la session (voir le paragraphe 78 du document TWC/28/36 "Report").

Questions en suspens concernant les principes directeurs d'examen adoptés par le Comité technique

15. À sa quarante-quatrième session tenue à Veliko Tarnovo (Bulgarie), du 5 au 9 juillet 2010, le TWV a examiné le document TWV/44/28 "*Matters to be resolved concerning Test Guidelines adopted by the Technical Committee*" et approuvé la proposition concernant le caractère 9 des principes directeurs d'examen pour l'asperge, présentée dans ledit document (voir le paragraphe 94 du document TWV/44/34 "Report").

16. À sa quarante et unième session tenue à Cuernavaca, dans l'État de Morelos (Mexique), du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010, le TWF a noté que le TC était convenu, à sa quarante-sixième session tenue à Genève du 22 au 24 mars 2010, que les principes directeurs d'examen pour le bananier et le figuier seraient adoptés à condition que les modifications des variétés indiquées à titre d'exemples proposées par l'expert principal soient approuvées par le TWF par correspondance et a indiqué que ces approbations avaient été reçues (voir le paragraphe 88 du document TWF/41/30 "*Revised Report*").

17. À sa quarante-troisième session tenue à Cuernavaca, dans l'État de Morelos (Mexique) du 20 au 24 septembre 2010, le TWO a examiné le document TWO/43/28 et est convenu que les codes UPOV devraient être modifiés pour suivre la classification du GRIN pour l'œnothère, c'est-à-dire englobant la gaura, et a fait observer que cela aurait alors pour conséquence de faire figurer la gaura dans la classe de dénomination de l'œnothère. Le TWO est convenu que des principes directeurs d'examen distincts devraient être conservés pour l'œnothère et la gaura mais a proposé que le TWV envisage la révision éventuelle des principes directeurs d'examen pour l'œnothère (document TG/144/3), auquel cas il y aurait lieu de préciser les espèces d'œnothère qui seraient concernées (voir les paragraphes 54 et 55 du document TWO/43/29 "*Revised Report*").

Orientations pour les rédacteurs de principes directeurs d'examen

18. Aux sessions des TWA, TWF, TWO et TWV en 2010, le Bureau de l'Union a présenté la dernière version du "Guide pratique à l'intention des rédacteurs (experts principaux) des principes directeurs d'examen de l'UPOV", dont on trouvera copie à l'annexe II du présent document.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

Projet de programme pour la vingt-neuvième session du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur – Genève (Suisse) – 7 au 10 juin 2011

	Lundi 6 juin	Mardi 7 juin	Mercredi 8 juin	Jeudi 9 juin	Vendredi 10 juin
9 heures		<u>1. Ouverture</u> <u>2. Adoption de l'ordre du jour</u> <u>3. Rapports succincts sur les faits nouveaux en matière de protection des obtentions végétales</u>	DESCRIPTION VARIÉTALE ET DISTINCTION	TGP 5-7-11-12 et 14	
10 h 30		10 heures PAUSE CAFÉ	PAUSE CAFÉ	PAUSE CAFÉ	PAUSE CAFÉ
11 heures		ANALYSE D'IMAGES	DESCRIPTION VARIÉTALE ET DISTINCTION (SUITE) CARACTÈRES OBSERVÉS VISUELLEMENT	FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LA MÉTHODE COY	
12 h 45		PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER	PAUSE DÉJEUNER	
14 heures	<u>Atelier préparatoire</u>	<u>Bases de données d'information de l'UPOV</u> a) Bases de données d'information de l'UPOV b) Bases de données sur les descriptions variétales c) Logiciels pouvant faire l'objet d'échanges d) Systèmes de dépôt électronique des demandes	TGP/8	MÉTHODES STATISTIQUES	14 heures FIN DE LA SESSION
15 h 30					
16 heures	<u>Atelier préparatoire</u>	<u>TECHNIQUES MOLÉCULAIRES</u>	TGP/8		
	17 heures				
		18 heures	18 heures	18 heures	

ANNEXE II

GUIDE PRATIQUE À L'INTENTION DES RÉDACTEURS (EXPERTS PRINCIPAUX)
DES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN DE L'UPOVPRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN À SOUMETTRE
AU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE

a) Principes directeurs d'examen qui doivent être réexaminés par le TWP

- Veuillez utiliser la version Word du projet de principes directeurs d'examen établi par le Bureau pour la session du TWP comme point de départ pour le projet de l'année suivante (qui sera ainsi formaté correctement) et y incorporer toutes les modifications convenues, telles qu'elles sont consignées dans le compte rendu du TWP; répétez ensuite la procédure indiquée ci-dessous en b) et c).
- Les renseignements nécessaires figurent sur le site Web de l'UPOV à l'adresse suivante :
http://www.upov.int/restricted_temporary/tg/index.html

Sauf décision contraire prise durant la session du TWP, ou après par le président du TWP, le calendrier d'examen des projets de principes directeurs d'examen par les groupes de travail techniques est le suivant :

b) Projet destiné au sous-groupe d'experts intéressés :

<i>Calendrier</i>	La date limite de diffusion par l'expert principal aux experts intéressés (au sous-groupe) est indiquée dans une annexe du compte rendu du TWP	
<i>Diffusion du projet du sous-groupe par l'expert principal</i>	14 semaines avant la session du TWP	
<i>Format</i>	Utiliser pour établir le projet de principes directeurs d'examen le modèle électronique prévu à cet effet : Electronic TG Template (http://www.upov.int/restrict/en/tg-rom_word/index.html)	
<i>Sources d'information</i>	Page Web du rédacteur (http://www.upov.int/restricted_temporary/tg/index.html): – principes directeurs d'examen adoptés, en format Word, versions Word des projets du TWP – annexe 4 du document TGP/7 "Liste de caractères approuvés" – sous-groupe des experts intéressés	
<i>Diffusion et observations</i>	L'expert principal (et non le Bureau) communique le projet aux experts intéressés. La liste des experts intéressés figure dans une annexe du compte rendu du TWP et sur la page Web du rédacteur . Une date limite pour la formulation d'observations par le sous-groupe des experts intéressés est fixée dans la même annexe du compte rendu du TWP .	
<i>Observations à recevoir du sous-groupe</i>	10 semaines avant la session du TWP	

c) Projet destiné à la session du TWP

<i>Calendrier</i>	La date limite pour soumettre le projet au Bureau de l'Union (Bureau) est indiquée dans l'annexe du compte rendu du TWP .	
<i>Envoi du projet au Bureau par l'expert principal</i>	6 semaines	
<i>Format</i>	<p>Utiliser pour établir le projet de principes directeurs d'examen le modèle électronique prévu à cet effet : Electronic TG Template (http://www.upov.int/restrict/en/tg-rom_word/index.html)</p> <p>Tous les caractères indiqués dans la liste des caractères doivent être numérotés à la suite, sans lettres (p. ex. 1, 2, 3, et <u>non</u> 1, 2, 2.a), 3) (l'ancienne numérotation peut être indiquée entre parenthèses, p. ex. "5 (ancien 4)").</p> <p>Ne pas utiliser le mode révision (track changes) :</p> <p>Les <u>ajouts</u> peuvent être signalés (manuellement) par mise en surbrillance et soulignement</p> <p>Les <u>suppressions</u> peuvent être signalées (manuellement) par mise en surbrillance et biffage</p> <p>Ne pas utiliser une couleur de texte différente pour signaler des observations ou des modifications</p> <p>Les illustrations doivent être insérées comme indiqué à la page suivante.</p>	
<i>Publication du projet sur le site Web par le Bureau</i>	4 semaines	
<i>"Version finale" du projet</i>	En version "finale", il ne doit manquer dans le projet aucune information dans aucun chapitre des principes directeurs d'examen; le projet doit comprendre, par exemple, des explications sur les caractères figurant dans le tableau des caractères et une série appropriée de variétés indiquées à titre d'exemple.	

Dans le cas où le délai imparti, *soit* pour la diffusion du projet à l'intention du sous-groupe, *soit* pour l'envoi du projet au Bureau par l'expert principal, n'est pas respecté, les principes directeurs d'examen sont retirés de l'ordre du jour du TWP et le Bureau en informera le TWP à la première occasion (c'est-à-dire quatre semaines au moins avant la session du TWP). Si un projet de principes directeurs d'examen est retiré de l'ordre du jour du TWP au motif que l'expert principal n'a pas observé le délai applicable, certaines questions particulières concernant ces principes directeurs d'examen peuvent néanmoins être examinées à la session du TWP. Toutefois, il convient de soumettre au Bureau un document à cet effet six semaines au moins avant la session du TWP.

**PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN QUI SERONT SOUMIS
AU COMITÉ TECHNIQUE (TC)**

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le Bureau établira le projet des principes directeurs d'examen à présenter au TC • Veuillez fournir toute information manquante signalée dans le compte rendu du TWP avant la date indiquée dans l'annexe du rapport du compte rendu du TWP, mais SVP ne le faites pas sous la forme de principes directeurs d'examen révisés contenant ladite information. |
|--|

INSERTION D'IMAGES DANS LES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN

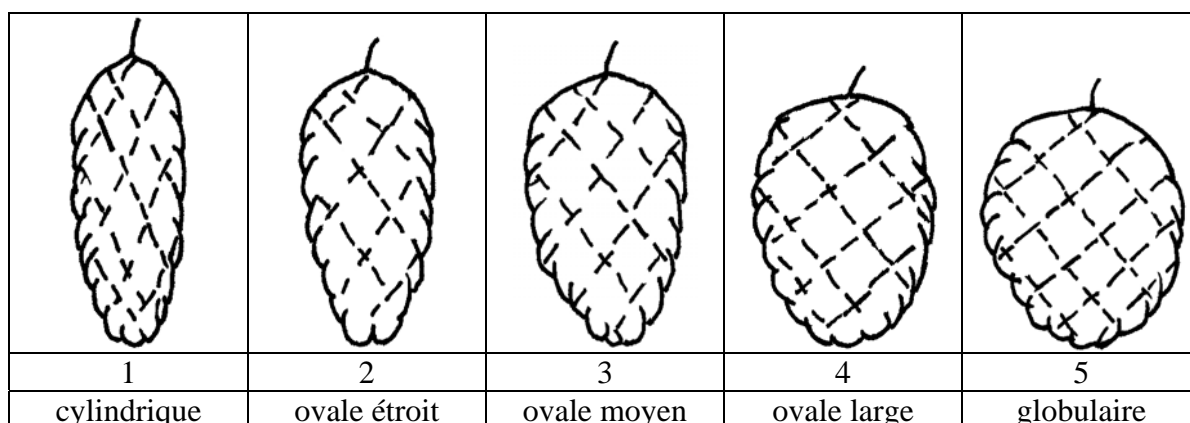
Pour éviter la distorsion des illustrations et minimiser la taille des fichiers, veuillez :

a) – **Utiliser** : un format JPG, JPEG ou PNG pour réduire la taille des images.

Ne pas utiliser : les formats TIF, TIFF, BMP, TGA, PCX ou JP2.

b) – Insérer l'illustration correspondant à chaque niveau d'expression dans une cellule distincte d'un tableau (p. ex. en utilisant la commande édition, copier puis "coller" ou "collage spécial"). Pour des indications plus précises, voir à l'appendice.

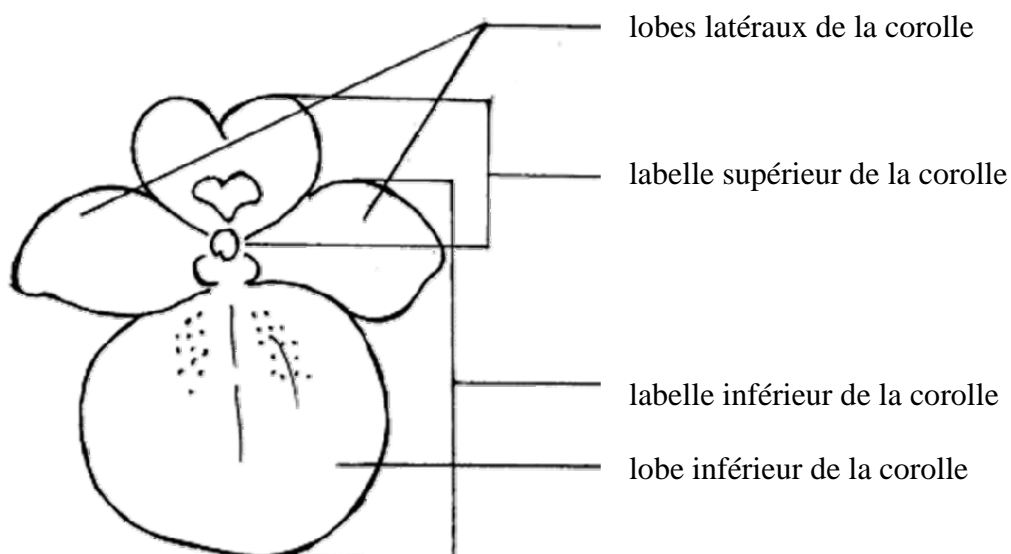
Exemple



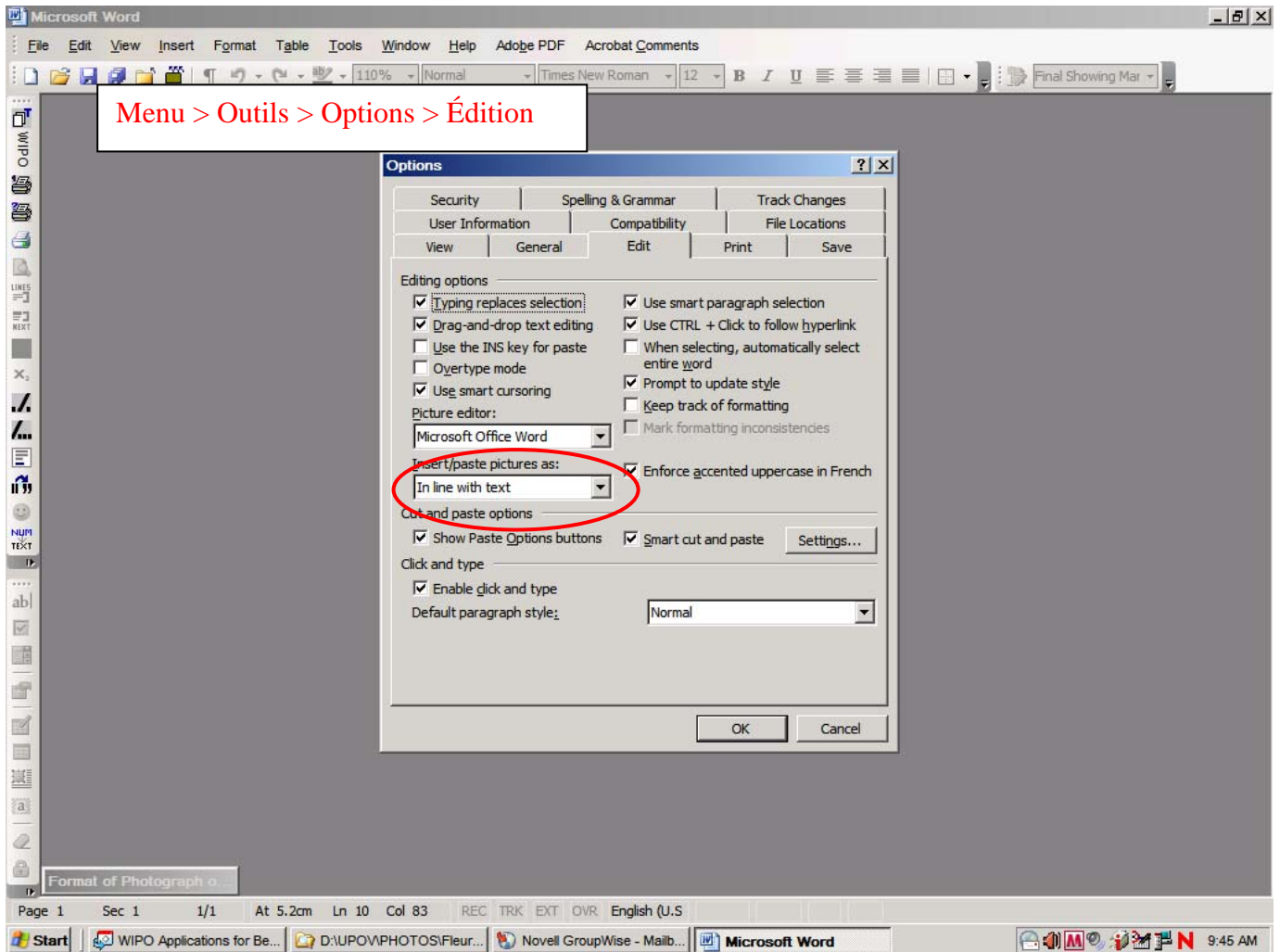
c) – Lorsqu'une illustration contient plusieurs éléments (p. ex. dessins, flèches, figures, texte, etc.), veuillez les fixer en place par "groupage" ou en les incorporant dans une image (p. ex. utiliser la commande édition, copier et insérer avec "collage spécial" et le format PNG).

Ad. 21 : Corolle : courbure des lobes latéraux

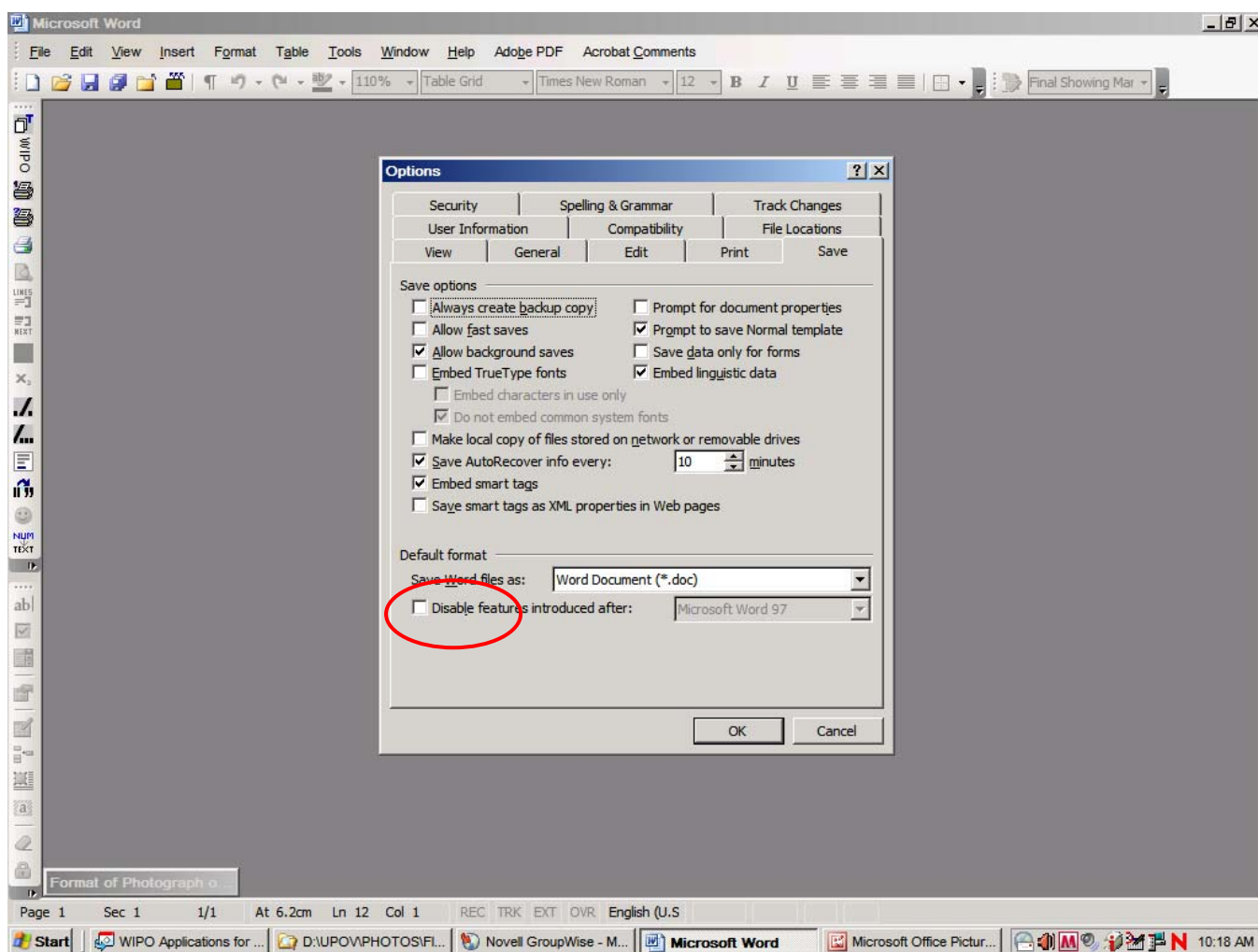
Ad. 22 : Corolle : rapport longueur/largeur



**AVEC WORD 2003 (ET SIMILAIRES), VÉRIFIEZ QUE LES FONCTIONS
SUIVANTES SONT ACTIVÉES :**



et



Une fois le curseur à l'intérieur du tableau, insérer l'image (Menu > Insertion > Image > À partir du fichier >...).

Si l'image est déjà dans un document Word, la couper coller dans le tableau.

Dans les versions précédentes de Word (Word 6.0 1995 ou Word 97), utiliser la commande "collage spécial" et désactiver, à droite, l'option "floating over text" (par dessus le texte) pour coller l'image dans le tableau.

[Fin de l'annexe II et du document]